

## Demission sans respect du préavis, possible?

Par **Ansoexa**, le **12/05/2009** à **21:35**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI, mais recherche un travail à l'étranger, et les postes qui me sont offerts me demandent une disponibilité assez rapide (inférieur à mon préavis de 1 mois). Puis-je légalement démissionner sans respecter la durée complète de mon préavis ? Quels sont les risques ? Est ce que mon employeur peut m'empêcher de quitter mon poste ?

Merci de vos éclairissements,